

LEMA - LYCÉE MARITIME ET AQUACOLE - LA ROCHELLE (17)

CONCOURS POUR LA RESTRUCTURATION DES LOCAUX D'ENSEIGNEMENT ET DE L'INTERNAT

REFERENCES

Maîtrise d'ouvrage :
Région Nouvelle Aquitaine
Mission de Base + EXE + OPC -
AACGR Architecte Mandataire
Travaux 4 500 k€HT
Surface 4 025 m²
CONCOURS SUR ESQUISSE

PROGRAMME :
Répondre aux exigences de la réglementation accessibilité et submersion
Améliorer la performance thermique des bâtiments (Effinergie Rénovation et Bepos sur le neuf)
Extension de l'internat et restructuration lourde de l'internat existant pour obtenir 120 lits
Augmentation du nombre de classe d'enseignement général

Restructuration et amélioration des locaux d'enseignement professionnels
Regroupement fonctionnel de l'accueil et du secretariat
Regroupement du Pôle administratif
Restructuration et amélioration des locaux d'enseignement professionnels
Création d'une salle de sport

PARTIS ARCHITECTURAL :

Situation du projet : en front de mer
Contrainte la plus importante du site : les zones de risque de submersion.

L'étude approfondie de la carte des aléas nous a amené à remettre en cause la piste évoquée dans le programme concernant une extension de l'internat en R+1 sur pilotis le long du terrain de sport. En superposant le plan de zonage du PPRI et le plan masse de l'établissement l'implantation envisagée dans la faisabilité se situe dans la zone d'aléas avec une liaison au-dessus de la zone d'aléas forts. Elle ne semble pas réalisable.

Le parti choisi pour le projet est une extension par surélévation en R+2 sur le bâtiment B.

Du point de vue **énergétique et environnemental**, la surélévation permet de proposer un bâtiment plus compact et plus cohérent thermiquement, qui présente moins de surfaces de déperditions.

Du point de vue **structurel**, le nouveau volume est conçu en structure légère de type ossature bois.

Du point de vue **économique**, la surélévation permet de rationaliser certains coûts : plancher bas du R+2 réalisé par la toiture terrasse existante, quelques renforts structurels ponctuels, qui permettent de limiter fortement la réalisation de nouvelles fondations.

Du point de vue **fonctionnel**, la superposition des internats permet de centraliser les circulations sans perturber le fonctionnement existant.

La structure légère en ossature bois offre de grandes possibilités de préfabrication

Enfin, du point de vue **architectural**, l'ajout d'un niveau ponctuel insère le projet dans la volumétrie de l'existant pour en faire sans conteste un nouvel élément naturel du bâti.

Il permet également de donner une nouvelle stature aux trois façades principales en enrichissant la linéarité répétitive du langage architectural existant.

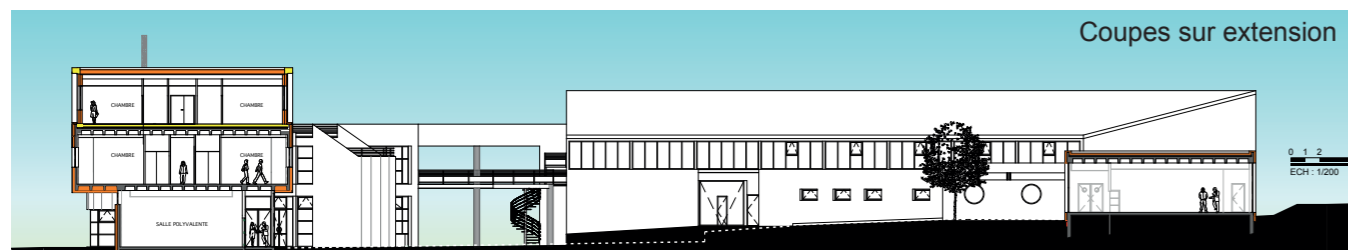
ARCHITECTES ASSOCIES
Yves Romer & Associés

30 Cours National
17100 SAINTES

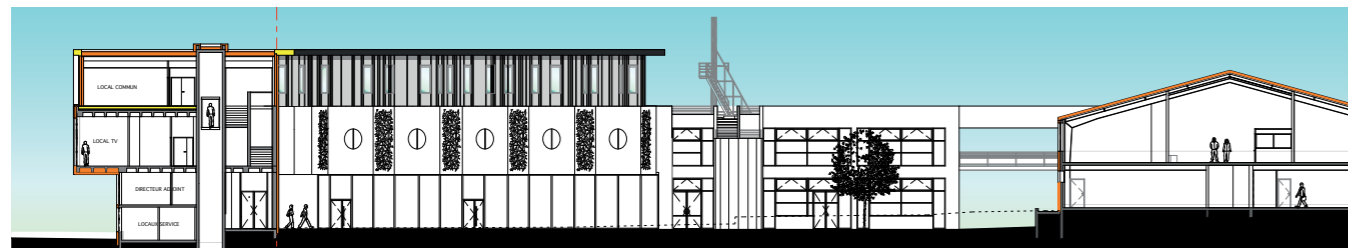
aacgr@orange.fr

Tel : 05 46 93 72 86
www.architectes.org/aacgr

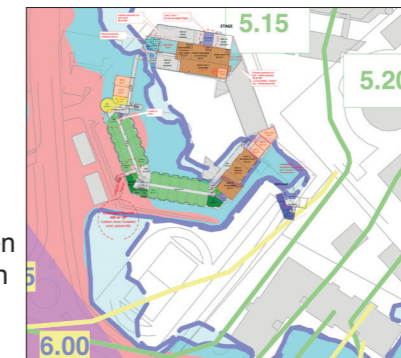
AACGR
Architectes Associés



Coupes sur extension



Facades Projet



Problématique submersion

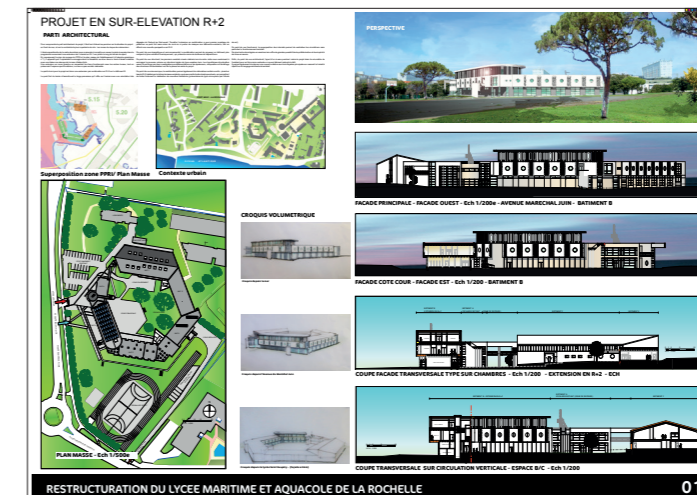
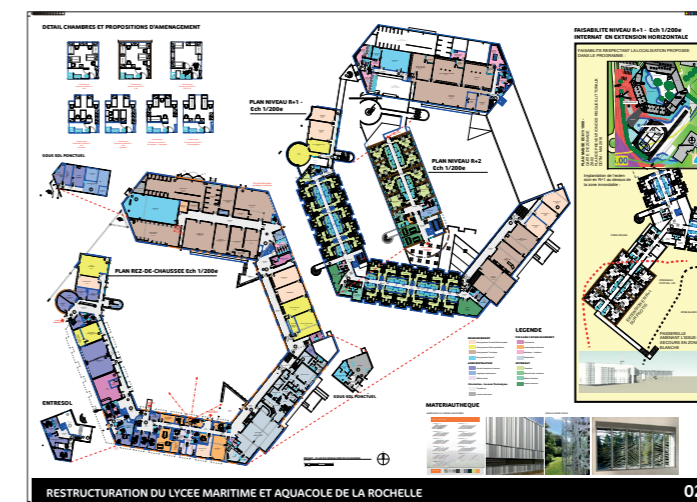


Planche concours



- CONCOURS
- RÉALISATION
- PAYSAGISME
- URBANISME
- ARCHITECTURE
- DESIGN
- PROJET NEUF
- RESTRUCTURATION
- PUBLIC
- PRIVÉ
- ERP
- ACCESSIBILITÉ
- ENVIRONNEMENTAL
- HQE
- RT 2012
- LOGEMENT
- LIEUX DE SPORT
- LIEUX DE CULTURE
- ENSEIGNEMENT
- LIEUX DE TRAVAIL
- INDUSTRIEL
- SANTÉ
- SERVICES
- PROJET URBAIN